

Communiqué des

***FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES
DES CHASSEURS DE L'OISE ET DE LA SOMME
ET DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES CHASSEURS DE GIBIER D'EAU***

Le 08/06/09

Destructions d'oies en Hollande : la réalité dépasse la fiction !!!

Une mission ministérielle a été envoyée fin mai en Hollande par Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, pour faire la lumière sur les destructions d'oies sauvages. Cette mission était conduite par Jérôme Bignon, député de la Somme et président du groupe chasse de l'Assemblée nationale avec :

- trois représentants des associations cynégétiques
- trois représentants des associations de protection de la nature
- deux scientifiques
- un représentant du cabinet du ministre
- deux journalistes de France 3 Picardie.

Guy Harlé d'Ophove, Yves Butel et Raymond Marie, respectivement Président de la Fédération des chasseurs de l'Oise, Président de la Fédération des chasseurs de la Somme et Secrétaire général de l'ANCGE, représentant le monde de la chasse, ont été profondément choqués par ce qu'ils ont vu et par ce qu'ils ont appris de leurs interlocuteurs hollandais membres des associations de chasse, de protection de la nature, des organisations agricoles, des instances scientifiques et du ministère de l'Agriculture.

La Table ronde chasse qui réunit les représentants des chasseurs et des protecteurs de la nature sous la présidence de Jérôme Bignon a été officiellement informée dès le lundi 8 juin 2009 des faits constatés au cours de cette mission.

Selon les sources officielles néerlandaises (ministère de l'Agriculture), 109.000 oiseaux ont été « détruits » durant la campagne 2007/08, dont 43.000 oies cendrées, 40.000 oies rieuses et 22.000 siffleurs. Pour mémoire, le prélèvement réalisé par les chasseurs français est d'environ 20.000 oies, selon l'ONCFS. Ces destructions en Hollande, réalisées en automne et en hiver, ont pour but de réduire les dégâts agricoles causés par les oiseaux migrateurs.

Mais d'autres destructions, non comptabilisées dans ces 109.000 oiseaux cités plus haut, ont aussi lieu du 1^{er} avril au 30 septembre, sous d'autres formes :

- Tirs (prime de 5 € par oie abattue)
- Stérilisation des œufs (en les piquant, en les secouant, ou en les recouvrant d'huile de maïs). Cette technique scandaleuse réduit à 30 % seulement les couples qui amènent leur couvée à terme ; 70 % des autres n'auront pas d'oisons (source : province de Zélande).
- Capture des oies en mue qui sont « euthanasiées » au bâton ou gazées

- Maintien des oisons non-volants hors des zones agricoles (enrillagement) ce qui a pour effet de les faire mourir de faim, pratique révoltante.

Malgré ces programmes de destruction massive, les populations se développent : les comptages font état de « pics » atteignant 600.000 à 800.000 oies cendrées, 1.300.000 oies rieuses et 800.000 canards siffleurs.

Les dégâts donnent lieu à des indemnités considérables : 16 millions d'euros sont versés par le gouvernement aux agriculteurs, auxquels s'ajoutent 90 millions d'euros pour financer des exploitations agricoles spécialement transformées en « zones d'accueil ». Ces zones d'accueil sont subventionnées à hauteur de 800 € / ha, la moitié étant versée par le gouvernement néerlandais et l'autre moitié... par l'Europe.

La solution la plus logique et la plus écologique aux problèmes aurait été de permettre aux chasseurs de prélever les oies en surnombre. Pourtant, le gouvernement a choisi ces alternatives pour le moins honteuses, en contradiction totale avec l'application de la Directive 79/409 et sans aucune polémique de la part des associations locales de protection de la nature.

Ces dizaines de milliers d'oiseaux abattus, sans parler des destructions d'été, illustrent l'aberration et la faillite d'un système visant à protéger au maximum des espèces en interdisant leur chasse, puis en commanditant des abattages de masse. Ces destructions sont la négation même de la gestion de la faune sauvage et de l'utilisation durable des ressources naturelles.

Les représentants des chasseurs de France s'offusquent de tels agissements et ne comprennent pas le mutisme des associations françaises de protection de la nature si promptes à ester en justice pour quelques jours de chasse en France, portant sur des quantités d'oiseaux négligeables.

Ils remercient Jean-Louis Borloo de les avoir invités à participer à cette mission parlementaire, et sont persuadés qu'elle débouchera sur une prolongation de la chasse des oies en France jusqu'au 28 février dans des conditions à définir par le Groupe d'Experts pour les Oiseaux et leur Chasse qui sera mis en place par le ministre d'Etat dès le mois de juillet. Comment pourrait-il en être autrement ? La fermeture en France le 31 janvier, de la chasse des oies qui remontent... vers la Hollande où elles sont détruites toute l'année, est un non-sens complet qui ne saurait perdurer. Il en va de même pour le siffleur et d'autres espèces.

En effet, il est difficile pour les chasseurs français d'admettre qu'on leur refuse de prélever quelques oiseaux en février, alors que l'état de conservation de ces oiseaux est excellent, à tel point qu'on les extermine en grand nombre chez nos voisins proches !

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

- Yves Butel : 06 80 65 43 21
- Guy Harlé d'Ophove : 06 82 49 78 30
- Raymond Marie : 06 72 39 43 22